



Programme reconnaissance et
Equivalence des Diplômes du
CAMES (PRED/CAMES)



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019



Sommaire



01. Cadre juridique du PRED
02. Structuration du PRED
03. Référentiels du PRED
04. Évaluation sur site du PRED
05. Objectifs et avantages comparatifs liés à l'accréditation CAMES
06. Éléments constitutifs de la recevabilité
07. Éléments constitutifs d'analyse
08. Renouvellement de l'accréditation : fondement juridique
09. Coût financier des procédures...
10. Communication des résultats du PRED.
11. Conclusion





01. Cadre juridique du PRED

- ▶ **Support juridique** : Convention CAMES, Accord d'Arusha 1981, Accord PRED amendé, Accord d'Arusha amendé ;
- ▶ La convention générale relative à la validité de plein droit des diplômes d'enseignement supérieur a été signée à Lomé le 26 avril 1972, par les États membres du CAMES ;

Par cette convention « les parties contractantes affirment leur volonté de reconnaître les grades et diplômes délivrés par leurs établissements comme valables de plein droit ou équivalents, sur le territoire de chacune d'entre elles ».

- ▶ La reconnaissance de la validité de plein droit ou de l'équivalence des grades et diplômes est subordonnée à des critères scientifiques pédagogiques et institutionnels, constituant le cadre de certification.
- ▶ Un nouvel accord du PRED a été consacré en 2009 à Dakar, par la 26^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES pour mieux prendre en compte **les pratiques de la démarche de l'assurance qualité.**





02. Présentation du PRED : Structuration

Le PRED est structuré en 4 Commissions :

- ▶ Commission I - Sciences, Médecine, Grandes Ecoles;
- ▶ Commission II - Lettres, Sciences humaines, Grandes Ecoles;
- ▶ Commission III - Sciences économiques, Gestion, Grandes Ecoles;
- ▶ Commission IV - Evaluation des établissements, des structures et équipes de recherche : mise en œuvre en 2009, pour prendre en compte la démarche de l'assurance qualité actuellement renforcée dans le cadre de la convention **révisée d'Arusha (Actuelle convention d'Addis-Abéba).**





03. Présentation du PRED : référentiels

Les référentiels se basent d'une part sur :

- ▶ l'identité dans le niveau des études ;
- ▶ l'égalité dans la qualification du personnel enseignant ;
- ▶ la similitude dans les conditions d'accès à l'enseignement supérieur ;
- ▶ l'analogie dans le déroulement et le contenu des études ainsi que dans l'organisation du contrôle des aptitudes et des connaissances.
- ▶ le contenu des programmes ;
- ▶ les ressources documentaires ;
- ▶ les volumes horaires;
- ▶ La gouvernance administrative et pédagogique
- ▶ **Pour bientôt, la présence de cellules d'assurance qualité interne.**





04. Présentation du PRED : évaluation sur site...

L'évaluation sur site vise les domaines ci-après :

- ▶ Les objectifs et missions de formation ;
- ▶ Les filières, curricula et modes de certification ;
- ▶ Les ressources humaines ;
- ▶ Les étudiants ;
- ▶ Les moyens matériels et techniques ;
- ▶ Le budget et le mode gestion ;
- ▶ La gouvernance ;
- ▶ Le système d'information et de communication ;
- ▶ Le dispositif d'assurance qualité ;
- ▶ Le partenariat ;
- ▶ Les perspectives et la stratégie de développement.



05. Objectifs et avantages comparatifs de l'accréditation CAMES



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2016-2019

- ▶ L'accréditation du CAMES englobe deux dimensions :
 - une dimension reconnaissance qui implique des effets civils et académiques;
 - une dimension équivalence qui ne porte que sur des effets académiques.
- ▶ Elle permet entre autres :
 - de garantir la qualité la formation ;
 - d'assurer une meilleure adéquation formation/emploi ;
 - d'assurer la mobilité professionnelle et académique.





06. Éléments constitutifs de la recevabilité

▶ **Sur le plan administratif :**

- L'habilitation nationale : autorisation d'ouverture et/ou de création, habilitation à délivrer des diplômes;

▶ **Sur le plan académique :**

- Le responsable académique de l'établissement candidat doit être un enseignant de rang A et permanent et/ou à défaut résident, avec un contrat de professeur associé;
- Justification de la sortie d'une promotion au moment du dépôt du dossier.

▶ **Au niveau de la procédure :**

- L'exigence d'une autoévaluation institutionnelle des établissements candidats à partir du référentiel CAMES, avant l'évaluation externe par les experts du CAMES. Elle peut être réalisée à l'initiative de l'établissement, en s'aidant d'experts ou non du CAMES.





07. Éléments constitutifs d'analyse

- ▶ sous-dossier « présentation du programme de formation »
- ▶ sous-dossier « identification de l'institution »
- ▶ sous-dossier « ressources humaines »
- ▶ sous-dossier « académique »
- ▶ sous-dossier « technique »
- ▶ NB : sous-dossier = partie ou composante du dossier.



08. Renouvellement de l'accréditation : fondement juridique



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2016-2019

- ▶ Au regard de la résolution SO-CM/2013-005 de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres tenue à Cotonou au Bénin, en Avril 2013, l'accréditation **des diplômes reconnus en 2009 et antérieurement est arrivée à son terme en fin 2014.**
- ▶ Arrêté 039-PRED2014-PRED définit la procédure et les conditions de renouvellement ;
- ▶ Une fiche de demande est envoyée au siège du CAMES, avant le délai fixé pour la réception des dossiers;
- ▶ Un fonds de dossier doit être remis aux évaluateurs sur site, à l'attention des commissions du PRED;
- ▶ L'acceptation du dossier de renouvellement est subordonnée à la signature par l'établissement candidat d'une fiche d'engagement, pour la collecte des frais d'attestations individuelles de reconnaissance des diplômes, au profit des étudiants.





09. Coût financier des procédures...

- ▶ Pour les renouvellements, les mêmes coûts sont appliqués avec toutefois un taux dégressif, en fonction du nombre de dossiers présentés et sous réserve de s'engager à faire le suivi des attestations.
- ▶ Ce taux est fixé par l'arrêté 39-PRED2014-SG du 4 mars 2014 :
 - ▶ 75% pour un diplôme s'il s'agit de plusieurs établissements et le premier diplôme s'il s'agit d'un établissement;
 - ▶ 60% pour 2 à 3 diplômes;
 - ▶ 50% pour 4 à 5 diplômes;
 - ▶ 30% pour plus de 5 diplômes.





I0. Communication des résultats du PRED

- ▶ Envoi des résultats provisoires aux établissements candidats et aux ministères, après le colloque et leur mise sur site avec la mention résultats provisoires;
- ▶ Réception d'éventuels recours avant le CCG ;
- ▶ Validation scientifique des résultats par le CCG ;
- ▶ Validation définitive des résultats par le Conseil des Ministres ;
- ▶ Envoi des résultats définitifs aux Ministères des pays membres en charge de l'enseignement supérieur ;
- ▶ Etablissement et envoi des attestations institutionnelles et individuelles sur présentations des PV des jurys d'examen ;
- ▶ Mise en ligne d'une base de données sur les diplômes reconnus (http://www.lecames.org/diplome_cames).





II. Recommandation du Conseil des Ministres...



- ▶ La 33^e session du CAMES tenue à Dakar du 02 au 06 mai 2017 a recommandé notamment aux établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche de soumettre leurs offres de formation à la certification du CAMES, dans le cadre du Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes.





12. Conclusion



- ▶ Le PRED accentue la crédibilité des diplômes délivrés par nos établissements. Peut-on laisser ce gage aux seuls établissements privés d'enseignement supérieur?
- ▶ Comment faire pour que toutes les formations délivrées par notre université se soumettent à l'évaluation du CAMES, dans le cadre du PRED?
- ▶ La qualité ne se décrète pas, elle se construit. Le seul fait d'être de statut public garantit-il la qualité?
- ▶ Et si l'augmentation du chômage des diplômés était une des conséquences de cette négligence..



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

50 ans
1968 2018
CAMES



alumni-CAMES

LAISSONS À LA POSTÉRITÉ UNE EMPREINTE POSITIVE
DE NOTRE PASSAGE PAR LE CAMES



OLYMPIADES
UNIVERSITAIRES DU CAMES



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

fmsr
Fonds Macky SALL
pour la recherche



50 ans
1968 2018
CAMES